

Le Conseil Général de la Haute-Corse très impliqué dans la protection de l'environnement, protégé et met en valeur le Domaine du Conservatoire du Littoral.

Ce sont plus de 8000 hectares d'espaces protégés répartis sur 15 sites entre Galeria et Ghisonaccia en passant par le Cap Corse, ouverts au public pour la plupart, qui permettent à de nombreux visiteurs de contempler des paysages somptueux où se mélangent volontiers les facettes naturelles et culturelles du territoire.



Le volume des espaces gérés par le Département augmente régulièrement. Ainsi, depuis 2007 il s'est enrichi de l'étang d'Urbinu (Commune de Ghisonaccia). Cette lagune d'une superficie de 800 hectares est le second étang de Corse après celui de Biguglia. Site naturel remarquable, Urbinu est également le lieu d'activités économiques importantes (conchyliculture et pêche). Cette nouvelle gestion a pour but d'associer la préservation du paysage et de l'écosystème lagunaire et le maintien des activités traditionnelles sur l'étang par le biais d'un projet élaboré conjointement entre le propriétaire, le gestionnaire et les exploitants. Des conventions tripartites ont ainsi été signées afin d'accompagner les professionnels mais également d'encadrer leurs activités. Désormais ce sont donc 3 des 4 étangs que compte la côte orientale, avec Biguglia et Palu, qui sont gérés par le Département.



Un grand projet de concertation sur l'Agriate a été lancé en septembre 2006 par le Conseil Général de la Haute-Corse et le Conservatoire du Littoral, afin de protéger et valoriser ce vaste territoire sensible. Ce projet, présenté à la population locale en 2007, a été validé par un comité de pilotage en février 2008. Des groupes de travail se mettent en place pour le réaliser. Il est axé autour de 4 grands principes :

- des richesses naturelles et culturelles à préserver, à mieux connaître et à partager,
- un vaste espace d'émotion et d'évasion, à découvrir, à rêver,
- un projet ouvert aux activités économiques et favorisant le lien social,
- une gestion dynamique adaptée à la complexité et à l'ampleur du site et du projet.

Le Conseil Général est le partenaire privilégié de nombreuses manifestations sportives qui contribuent à l'épanouissement des publics ainsi qu'au dynamisme des micro régions concernées.

Par l'application des financements prévus dans son règlement sportif, il est également le garant de la viabilité des clubs de sports collectifs, qu'ils évoluent à l'échelon régional ou national.



Il joue surtout un rôle d'animateur des territoires, grâce aux animations proposées aux publics ruraux de la haute corse :

- Nagez grandeur nature, programme d'apprentissage de la natation en période estivale,
- Fiori d'acqua, un parc de loisirs aquatique mobile,
- Les Jeunes Supporters, une approche pédagogique et citoyenne du sport de haut niveau,
- L'âge heureux, activités physiques et culturelles proposées aux seniors,
- Le Sport en Fête, journée dédiée à la rencontre entre les clubs et leurs publics
- En partenariat avec l'éducation nationale, un support aux animations des temps péri et extra scolaires.

La réserve naturelle de l'étang de Biguglia, créée en 1994, est un espace protégé et géré par le Département de la Haute-Corse.



Ce site remarquable est situé au sud de Bastia et abrite la plus grande zone humide de Corse avec 1790 hectares.

C'est l'importance du nombre d'oiseaux migrateurs présents sur le plan d'eau qui lui a valu son classement en réserve naturelle : 250 espèces se côtoient chaque année sur le site.

La vaste étendue de la lagune et la diversité des milieux confèrent à ce site protégé un caractère unique.

Tout au long de l'année, le pôle "animation" fait découvrir au grand public et aux scolaires les espèces et leur milieu de vie (oiseaux, poissons, reptiles, insectes, etc).



Le long des rives de l'étang se déploie une abondante végétation dominée par des espèces typiques des zones humides tels que les roselières, les aulnaies et les fourrés de Tamaris d'Afrique.



Au cœur de cette richesse floristique, on relève une espèce protégée exceptionnelle : l'Hibiscus à cinq fruits."

La fragilité de cet écosystème nécessite une attention particulière par un suivi scientifique régulier (qualité de l'eau, étude des sédiments, gestion du grau, etc).



Le Conseil Général de la Haute-Corse assure une surveillance et un entretien permanent de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia et des terrains du Conservatoire du Littoral situés sur la plaine de la Marana.

La vivacité d'un clic au service de la communauté ...

www.haute-corse.fr